

BOURSES AUX LIVRES 2014
FCPE Jay de Beaufort



1) Un service entre parents d'élèves

La bourse aux livres de la FCPE est organisée par des parents d'élèves bénévoles pour tous les adhérents de l'association. En juin, les livres de l'année scolaire achevée sont repris. En septembre des livres neufs ou d'occasion sont fournis à tarifs préférentiels. La FCPE est en contact permanent avec les enseignants et l'administration pour connaître au plus tôt les livres à commander. Toutes les opérations se déroulent au lycée.

2) Des économies importantes

Au lycée, les livres sont une dépense importante pour les familles. Les fédérations de parents d'élèves bénéficient d'une dérogation qui leur permet de revendre les livres à leurs adhérents à un tarif inférieur au prix éditeur : 23% de remise sur le neuf, 52% sur l'occasion. La reprise des livres chaque année, les tarifs avantageux des occasions, l'absence de bénéfice pour la FCPE et le bénévolat génèrent des économies très importantes sur la durée de la scolarité, même en incluant les frais d'adhésion.

Exemple de budget sur trois ans : Pour mieux comprendre les avantages financiers de la bourse aux livres, prenons le cas d'un élève qui entre en Seconde et suivons-le jusqu'à la fin de sa Terminale S. Ce tableau n'est donné qu'à titre d'exemple, avec des livres d'occasion et sans changement de livres dans la période. Il n'a donc aucune valeur d'engagement ni de contrat.

Rentrée en Seconde	Dépenses	Recettes
Coût moyen des manuels scolaires et adhésion FCPE :	160,00 €	
Coup de pouce du Conseil Régional :		90.00 €
Reste à votre charge pour l'entrée en seconde:	**70,00 €**	
Rentrée en Première S		
Coût moyen des manuels scolaires et adhésion FCPE :	150,00 €	
Reprise des livres de Seconde :		130,00 €
Reste à votre charge pour l'entrée en première :	**20,00 €**	
Rentrée en Terminale S		
Coût moyen des manuels scolaires et adhésion FCPE :	160,00 €	
Reprise des livres de Première :		130,00 €
Reste à votre charge pour l'entrée en terminale :	**30,00 €**	
Sortie de Terminale		
Reprise des livres de Terminale la FCPE vous rembourse (par chèque) :		**130,00 €**
Bilan sur 3 années	**Opération blanche !**	

3) Un fonctionnement associatif

La bourse aux livres est l'une des actions de la FCPE qui participe toute l'année à la vie de l'établissement. Elle est le porte-parole des parents et des élèves. De nombreux parents volontaires organisent la bourse aux livres sur leur temps libre, dans une ambiance sympathique Pour plus d'informations contactez le président du conseil local JEAN Guy quentinou.jean@orange.fr

4) Le mode d'emploi

Fin juin début juillet, des permanences sont organisées par niveaux au lycée pour les adhésions, les reprises et les commandes. Un chèque d'arrhes de 30 euros est demandé, plus 3,50 euros de frais de dossier. L'adhésion à la FCPE est de 18 euros. Le solde de la commande est réglé en septembre à la livraison des livres, déduction faite des reventes. Ne sont pas repris les livres trop abimés (pages manquantes) ou qui ne seront plus au programme l'année suivante. Les personnes n'ayant pas commandé de livres (fin de terminale) reçoivent un chèque par courrier fin septembre.

✂ .... ✂

5) Les Permanences 2014

La bourse aux livres FCPE est organisée dans une salle du réfectoire à l'arrière du lycée. ☎ **07 86 75 57 80**

- Permanence entrées TERMINALES et reprise livres de premières :
Mardi 24 juin de 9h00 à 18h00

- Permanence entrées PREMIERES et reprise livres de secondes
Mercredi 25 juin de 9h00 à 18h00

-Nouvelle permanence sorties premières et terminales Samedi 28 juin de 9h00 à 12h00

- Permanences sorties TERMINALES reprise livres
Samedi 05 juillet de 9h00 à 12h00

- **Permanence entrées SECONDES Lundi 07 juillet de 9h00 à 18h00**

Dernière permanence générale jeudi 10 juillet de 14h00 à 18h00

MERCI DE BIEN PRENDRE NOTE DES DATES DES PERMANENCES
Pour les commandes et reprises DES LIVRES DE VOS ENFANTS.